



LA LETTRE

Chaumontoise

Edito

Chers habitants,

La situation progresse et nous voyons sans doute enfin pointer la lumière à la fin du tunnel. En effet, ce mercredi 9 juin 2021, les mesures sanitaires ont encore été allégées.

Les boutiques ont pu rouvrir leurs portes. Les bars et les restaurants, après six mois de fermeture, peuvent accueillir à nouveau des clients en intérieur et sur leurs terrasses. Nous leur souhaitons une belle reprise et de beaux moments pour renouer avec tous ceux qui auront le plaisir de partager un bon repas.

Nos lieux culturels peuvent enfin accueillir à nouveau du public.

Par ailleurs, le couvre-feu est passé à 23h. Ainsi, nous pourrons nous déplacer plus facilement et avoir une plage horaire plus facile à gérer.

Chers habitants, soyons heureux ensemble de pouvoir profiter de ces moments qui tendent vers une liberté plus grande.

Nous devons néanmoins rester prudents et continuer à respecter les gestes barrières. Je vous encourage également à envisager la vaccination si cela n'est pas encore le cas. Nous serons sous peu tous éligibles à partir de 12 ans. Je sais qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir un rendez-vous, mais soyons patients. Nous avons la chance d'avoir un centre de vaccination au sein du centre hospitalier Bertinot Juël pour nous accompagner dans la démarche.

Chers habitants, la commune entrevoit à nouveau la possibilité de mettre en place des projets de rassemblements et nous en sommes très heureux. La fête de la musique, le feu d'artifice du 14 juillet, Livres en Vexin, le Festival du Vexin, autant d'événements où nous serons ravis de pouvoir nous retrouver.

Les élus de leur côté continuent de travailler pour toujours améliorer notre cadre de vie. Dans ce bulletin nous revenons sur les travaux, le fleurissement, la sécurité, l'environnement...

Les sujets sont nombreux et passionnants. Vous trouverez également un flash spécial sur les finances de la commune en 2021 et un guide concernant l'application illiwap. Je vous souhaite à tous un très bel été.

Emmanuelle Lamarque

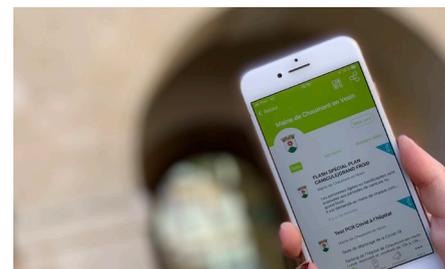


Chaumont se dote d'illiwap

L'application illiwap permet à Chaumont de diffuser des informations, des vigilances ou des alertes en instantané à ses habitants, par rapport aux infos citoyennes, à la météo ou au trafic notamment.

Vous pourrez également, en téléchargeant l'application, signaler directement aux services de la commune concernés tout problème ou dégradation.

Cet outil de communication innovant est disponible sur smartphone et tablette sur l'App Store et Google Play sans inscription, sans publicité et sans collecte de données personnelles. illiwap se veut responsable et respecte la vie privée des utilisateurs.



Cadre de vie

Secours Catholique

Le secteur Vexin du Secours Catholique compte 48 villages et une équipe d'une vingtaine de bénévoles.

L'équipe dispose d'un grand local, prêté gracieusement par la ville de Chaumont-en-Vexin, afin de stocker des vivres collectés pour les colis alimentaires, des vêtements à disposition pour les personnes accompagnées et quelques meubles, petit électroménager, linge de maison, jeux, livres etc...

Nous participons à la brocante de septembre, afin de financer des dépannages de factures (eau, gaz, loyer), de façon exceptionnelle et urgente.

Nous avons aussi des subventions annuelles, accordées par plusieurs municipalités, qui nous permettent l'achat de produits alimentaires frais et de payer également une cantine ou un déplacement pour une recherche d'emploi.

Chaque début d'année, un repas festif réunit les bénévoles, les personnes accueillies et secourues, ainsi que tous ceux qui veulent se joindre au groupe.

Au Secours Catholique, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

CCAS

Le centre communal d'action sociale intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, les actions et activités sociales.

Le CCAS met en place une série d'actions visant à soutenir les familles en difficulté ou les personnes âgées. Cela concerne par exemple une aide au paiement des factures EDF, eau, ou gaz après étude des dossiers présentés.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence ou des colis alimentaires. Enfin, il supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune (plan canicule/grand froid notamment). Toutes les familles en difficulté peuvent prendre contact avec l'adjoint au maire en charge du social.

Nouveaux à Chaumont

Ô Fil d'Or de Kty

Kathy Launay reprend toute l'activité de couture, retouche, réfection de chaises et fauteuils, confection etc.

26, Rue Pierre Budin - 06 70 11 39 09
 atelierco60@sfr.fr - www.ofildordekty.fr

Bar Saint-Nicolas

Du lundi au samedi de 16h à 21h.
 17 rue de la République - 03 44 49 99 96

Régler un conflit de voisinage

Afin de régler les litiges, privilégiez la voie du dialogue, ou envoyez une lettre à votre voisin pour faire part de vos ennuis. N'hésitez pas à voir si d'autres de vos voisins subissent aussi les nuisances, et réunissez le maximum de preuves pour appuyer vos propos.

Si les problèmes persistent, contactez les autorités compétentes ou le bailleur. N'hésitez pas à utiliser la protection juridique de votre assurance, et finalement, à contacter un conciliateur de justice ou un médiateur, étape obligatoire avant de saisir la justice.

Sondages pour les jeunes

Des affichettes comprenant un flash code ont été posées dans de nombreux endroits de la commune. Nous invitons, par ce biais, les 11-25 ans à répondre à un sondage concernant leurs attentes pour Chaumont. De nombreuses réponses nous sont parvenues. Merci pour vos réponses, nous les étudierons avec une grande attention. Le questionnaire est toujours accessible via le site de la mairie ou le flash code.

Le petit archéologue du Vexin

Visse ton casque sur tes oreilles, télécharge le parcours ludico-audio et pars à l'aventure dans la ville dans le but de devenir le plus grand des petits archéologues du Vexin. Cette nouveauté t'invite à découvrir le patrimoine chaumontois d'une manière ludique avec Raymond Pillion et quelques jeux. La sortie est prévue pour les journées du patrimoine. Mais, chut, c'est encore un secret !

Jardinage et travaux

Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (pour le bien-être de tous, évitez ces jours).

Par arrêté préfectoral, il est formellement interdit de brûler végétaux et papiers. Une déchèterie gratuite est à votre disposition à Liancourt-Saint-Pierre (se munir d'une carte délivrée en mairie).

Le bol enchanté

Articles autour de la pratique de la méditation, du yoga, du développement personnel et spirituel. Retrouvez le showroom au 1 rue de Lallerie Mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h.
 www.lebolenchante.fr - 06 25 80 24 89

LM Miroiterie

Menuiserie métallique, façades, miroiterie, serrurerie, paravents, gardes-corps
 Ludovic Mertens - 06 12 82 39 07
 ludovic.mertens@yahoo.com

Centre de vaccination

Le centre de vaccination basé au centre hospitalier Bertinot Juel de Chaumont-en-Vexin a ouvert ses portes le 15 janvier 2021. 24 médecins (généralistes-spécialistes, libéraux-hospitaliers, chaumontois et méruviens pour l'essentiel), 15 infirmiers diplômés d'Etat et près de 50 bénévoles permettent son ouverture 5 jours sur 7, voire le samedi lorsque des doses nous sont attribuées.

Le protocole vaccinal a évolué à plusieurs reprises. L'intervalle entre 2 doses est passé de 21 à 28 jours, puis de 28 à 42 jours.

Depuis le 31 mai, tous les adultes de plus de 18 ans peuvent y avoir accès. A partir du 15 juin, les adolescents de plus de 12 ans pourront également se faire vacciner.



Au lundi 7 juin 2021, nous avons pratiqué 13 148 injections. (8 762 premières injections, 4 372 deuxièmes injections et 14 troisièmes injections).

A titre indicatif, plus de 30% des doses ont été administrées à des habitants provenant du canton de Chaumont, 15% du canton de Beauvais et 7% du canton de Méru. Par ailleurs, 7% viennent de l'Eure et 7% viennent du Val d'Oise.

Vaccinés, nous sommes protégés contre les formes graves de la maladie Covid. Les mesures barrières restent de vigueur.

La conciergerie du Vexin-Thelle

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle, en partenariat avec l'association SIME, souhaite offrir des services utiles à sa population pour lui faciliter la vie au quotidien sous forme d'un camion itinérant. Ce dernier sillonnera le territoire. Il s'agit là d'un vrai service de proximité, puisque la conciergerie se déplacera au plus près des usagers. Le concierge assurera une permanence physique dans le camion. Via le truck, les usagers auront accès à un panel de services. Les prestations seront réglées directement par les usagers à prix coûtant en ligne ou à la permanence. Le surcoût est pris en charge par l'entreprise d'insertion et la CCVT.

Les services devraient être les suivants : pressing, repassage, couture, cordonnerie, réparation de téléphone, achat des médicaments en pharmacie et démarches administratives.

Pour commencer le camion s'arrêtera dans cinq communes du territoire Chaumont-en-Vexin, Trie-Château, Jouy-sous-Thelle, Fleury et Montagny.

Les horaires de passages restent à définir, avec l'objectif de toucher le plus de monde possible. Si tout se déroule comme prévu, la conciergerie devrait être lancée d'ici novembre prochain.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les informations utiles avant son lancement.



AGENDA

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

26 juin - Livres en Vexin, jardins de la mairie

3 et 4 juillet - Nuit des musées, ouverture du musée en journée et conférence samedi 21h sur Napoléon

4 juillet - Concert marial 17h, Eglise Saint Jean-Baptiste

13 juillet - Feu d'artifice

14 juillet - Fête nationale

31 août - Cérémonie de la Libération

3 septembre - Marché du Vexin-Thelle (producteurs locaux) dès 16h30, place de la foulerie

4 septembre - Forum des associations, gymnase Guy de Maupassant

18 et 19 septembre - Journées du patrimoine : expos, visite du musée et de l'église

18 et 19 septembre - Woof Run et Royale Run, Bertichères

25 et 26 septembre - Crazy Racers, Bertichères

26 septembre : Foire à tout

26 septembre - Festival du Vexin 16h30, Eglise Saint Jean-Baptiste

Travaux

Travaux d'assainissement

Actuellement les raccordements d'assainissement des riverains au Clos de la Vigne sont en cours. En septembre, les travaux se poursuivront rue Emile Deschamp et rues des Lilas et Primevères.

Ecoles

Suite aux incidents de faux plafond dans la dernière classe de l'école primaire bâtiment 3, nous avons engagé, via deux cabinets d'études encadrés par un architecte, des études structurelles et de sol. Les résultats ont démontré qu'il n'y avait aucun désordre inquiétant. Néanmoins, nous avons réalisé quelques travaux au niveau de la charpente et toiture, et pris la décision de remplacer le faux plafond de cette classe en renforçant l'isolation thermique ainsi que l'éclairage pour le passer en LED.

Les institutrices ont regagné leur classe.

Cet été l'ensemble des éclairages des classes du bâtiment 3 sera remplacé par un éclairage LED, ainsi que celui de la dernière classe du bâtiment 2.

Prochainement, nous installerons une climatisation dans 2 classes du bâtiment 1 pour un meilleur confort lors de fortes chaleurs.

Pour information, une étude de sol consiste à faire un carottage sur une profondeur de plusieurs mètres afin d'étudier les différentes couches du sol et s'assurer que les fondations d'un bâtiment sont conformes.

Eclairage public

Cet été, deux extensions du réseau d'éclairage public seront réalisées :

- Rue de la Pissote, de la rue Sadi Carnot aux ateliers municipaux
- D923, ruelle du Moulinet jusqu'au lotissement du Préville

Pour renforcer la sécurité rue de la Pissote, un marquage au sol « spécial piétons » sera réalisé.

Parking Jean Rostand - Le Valois

Durant avril et mai, des travaux de places de parking ont été réalisés rue Jean Rostand et à la résidence Le Valois, soit un aménagement de 47 places. Cette réalisation, attendue par l'ensemble des riverains, a été faite en préservant la végétation et les arbres, et en réalisant 10 places de parking enherbées, ainsi qu'un parking avec sol perméable sur le côté de la résidence. De nouveaux bancs seront également prochainement installés.



Sécurité

Vidéoprotection

Comme nous vous l'avions annoncé, la commune va s'équiper de la vidéoprotection. Des caméras seront installées aux entrées et sorties de ville ainsi qu'à différents points dans la commune.

La subvention allouée par le Département de l'Oise s'élèverait à 44%, 13% par la Préfecture (DETR) et 22% par la FIPD (Fonds Interministériel Prévention de la Délinquance).



Le dossier avance pour la déviation !

Nous sommes parfaitement conscients de la nuisance due au trafic routier sur la départementale 153 (rue du Bras d'Or, rue de Laillerie, rue Jean Lefevre et rue Sadi Carnot). Malgré la signalisation en place, peu de conducteurs respectent les limitations de vitesse et notre objectif est d'interdire à terme le passage de camions hors desserte locale.

Pour ce faire et afin de constituer un dossier qui sera défendu en préfecture, un comptage de passage de véhicules a été réalisé début juin (types, vitesses, horaires...).

En parallèle, une opération identique a également été réalisée rue Pierre Budin, rue Roger Blondeau et rue Bertinot Juel.

Environnement

Dans le cadre d'une alternative au projet de parking du **Moulin Baudet**, une **étude faunistique et floristique** sur la plaine et alentours est en cours et ce jusqu'en mars 2022. En fonction du rapport qui sera remis, les orientations futures pour cette zone seront étudiées : aménagement de chemins piétons, arboretum, parcours pédagogique... sur lesquels nous nous sommes engagés dans notre programme. Pendant toute la période, la plaine restera en friche afin de ne pas perturber les résultats de l'étude. Par ailleurs, dans le projet de notre PLU, la zone est proposée en zone naturelle.



Suite à une demande de la Direction Départementale des Territoires (DDT/Police de l'eau), il y a également en ce moment une **étude faune-flore rue du Moulinet**. Le conservatoire des espaces naturels de Picardie nous a d'ailleurs signalé le retour d'un agrion de mercure qui avait disparu dans ce secteur.

Nous sommes actuellement en contact avec la police de l'eau afin d'étudier avec eux comment nous pouvons et devons entretenir nos cours d'eau. Tout est très réglementé et nous devons intervenir de façon très précise et avec leur accord selon les saisons.

En attendant leur retour, nous ne prenons aucune initiative sur les cours d'eau. C'est pour cela que vous constatez peut-être à certains endroits un manque d'entretien. Ne vous inquiétez pas, tout cela va rentrer dans l'ordre dès que le protocole d'intervention sera défini entre la commune, la DDT et le conservatoire des espaces naturels de Picardie.

Par ailleurs, pour les gros travaux, la compétence appartient à la communauté de communes via la GEMAPI. Elle doit intégrer avant la fin de l'année un syndicat du bassin de l'Epte.

Parallèlement à cela, l'**éco-pâturage** a débuté sur la commune la dernière semaine de mai. Vous pourrez ainsi avoir le plaisir d'admirer les brebis se déplacer d'une parcelle à une autre en traversant certaines rues. Les brebis pâtureront également dans la plaine du Moulin Baudet en fonction des périodes de l'étude faune-flore.

Les pommiers, cerisiers, pruniers et poiriers plantés au mois de mars au **verger de la plaine du Moulin Baudet** ont bien pris racine et désormais, nous pouvons les admirer avec leur feuillage. Deux panneaux indiquant les différentes variétés seront bientôt installés de chaque côté du verger.

Il est toutefois à déplorer que quelques arbustes de fruits rouges ont été retrouvés arrachés.



Les **vivaces** ont pris la place des plantes annuelles rue Roger Blondeau et dans toute la cour de la mairie. D'autres suivront et notre commune continuera d'être toujours aussi fleurie.

Pour les **zones de fauchage tardif**, nous sommes dans une phase d'expérimentation. Les zones seront revues en commission afin de permettre une bonne adéquation entre la qualité des vies des administrés et la préservation des espaces naturels et la biodiversité.

Nous avons d'ors et déjà décidé de supprimer certaines zones dans les lotissements notamment.

Enfin, pour les **tontes autour des collectifs d'habitation OPAC et HLM**, la commune a redonné aux bailleurs la maîtrise de la gestion de ses espaces verts. Ils se sont engagés à les entretenir. Nous veillerons au respect des engagements pris afin que les habitants de ces secteurs ne soient pas impactés.

La tribune de l'opposition

Bien vivre à Chaumont-en-Vexin

Bonjour, un an ou presque. Quel constat ? Note positive la réhabilitation des différentes résidences HLM, il y en avait sévèrement besoin, donc nous avons bien fait de mettre le sujet sur le tapis et d'insister. Par contre les bémols nous attendons avec impatience qu'une action s'enclenche en direction de la jeunesse, d'une médecine de ville... et d'une volonté bien plus affirmée d'impliquer la population dans les choix concernant notre ville. Suivez-nous sur Facebook « Bien vivre à Chaumont en Vexin ».

INFOS

Plan canicule / grand froid

J'invite toutes les personnes vulnérables, handicapées ou âgées de 65 ans et plus à se faire connaître auprès de la mairie.

Il faut rappeler qu'une personne victime de froid ou de chaleur est en danger de mort. N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

Guy Medici est à votre écoute pour tous renseignements en mairie.

Passage navette pour Match

La navette passera les jeudis 17 juin, 1er juillet, 26 août, 9 septembre, 23 septembre, 7 octobre et 21 octobre aux horaires habituels.

Futur champion olympique ?

Et si on tenait un futur champion à Chaumont pour les JO de 2024 ? Léo Chwalowska (membre du CVTA) est devenu champion de France junior de lancer du poids et est monté sur la 3ème marche du podium au lancer du disque en février dernier. Félicitations Léo, nous sommes tous derrière toi.

Inscriptions seniors

Afin de pouvoir bénéficier des sorties réservées à nos seniors (goûters, atelier, etc), inscrivez-vous en mairie si ce n'est pas encore fait (inscriptions ouvertes aux plus de 65 ans).

Classe numérique

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille avec l'aide des enseignants sur l'informatisation des classes de l'école élémentaire. Chaque classe se verra équipée d'un tableau numérique, d'un ordinateur portable et de logiciels pédagogiques adaptés. Une classe numérique mobile composée d'ordinateurs portables et de tablettes sera aussi mise à disposition des enseignants. Tous les bâtiments de l'école seront mis sous alarme.

L'informatisation des classes était initialement prévue sur trois ans, mais des subventions de l'Éducation Nationale et de l'État nous ont permis de programmer sur 2021 la totalité des 11 classes de l'école élémentaire.

Nous espérons qu'ils seront prêts pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Cet investissement représente une dépense de 74 516 € pour la commune, subventionné à hauteur de 35 610 € soit un reste à charge de 35 906 €.

La lettre chaumontoise

Sortie de septembre des seniors

La Covid nous a empêché de nous retrouver pour nos sorties et repas, mais nous nous retrouverons tous le jeudi 9 septembre pour une visite au musée du cheval et une promenade en Pauline tirée par des chevaux de trait à Sacy-le-Grand. Déjeuner dansant ponctué de pauses musicales et départ de la mairie en cars grand tourisme. Pour tous renseignements, contactez Guy Medici en mairie.

La bibliothèque déménage

La bibliothèque municipale de Chaumont-en-Vexin déménagera bientôt pour intégrer un local plus vaste, plus lumineux et plus adapté avec accès PMR au 6 rue d'Encourt-le-Sec (à côté de l'hôpital). L'office de la culture recherche de nouveaux bénévoles afin de proposer de nouveaux créneaux. Vous avez envie de vous investir dans la vie culturelle de notre ville ? Vous souhaitez permettre aux lecteurs un plus grand accès à la littérature ? Alors, cette mission est faite pour vous, rejoignez sans attendre l'équipe dynamique des bibliothécaires bénévoles. Nous pensons au mercredi matin, vendredi soir et samedi après-midi.

Contact : officedelaculture@gmail.com ou directement en bibliothèque.

Arnaque panneaux photovoltaïques

Des entreprises de démarchage d'installation de panneaux photovoltaïques établissent le dossier administratif et font les travaux en affirmant avoir l'accord de la mairie et de l'architecte des Bâtiments de France, ce qui est n'est pas le cas. Les panneaux photovoltaïques sont soumis à une autorisation obligatoire de la mairie et de l'ABF. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Mutuelle communale

La mutuelle communale est mise place depuis plusieurs années. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, qui vous guidera pour la création de votre dossier.

Du nouveau à l'office de la culture

L'office de la culture est une association composée à 100 % par des bénévoles. La précédente présidente, Emmanuelle Lamarque, a cédé sa place en janvier à Christophe Carreras, élu à l'unanimité.

Le vivier de bénévoles actifs anime au quotidien la bibliothèque et le musée, propriété de la commune, ainsi que de nombreux événements culturels et patrimoniaux. Merci à toutes ces femmes et ces hommes de l'ombre qui font que la culture à Chaumont-en-Vexin est aussi présente.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez nous à officedelaculture@gmail.com.